

Intitulé de la Formation : Ingénierie de l'Environnement Marin et Protection des Ecosystèmes (IEMPE)

Semestre : 4

UEF 4.3 : DROIT DE LA MER

Crédits : 3

Coefficients : 1

Matière 1 : Droit de la mer

Objectifs de l'enseignement : c'est d'apprendre aux apprenants les espaces maritimes, l'étude et la recherche dans ces espaces maritimes et les instruments qui permettent la prévention de la pollution et préservation du milieu marin.

Connaissances préalables recommandées : aucune

Contenu de la matière

Cours magistraux (30)

LES ESPACES MARITIMES

1.1 - LES ESPACES MARITIMES GENERAUX

- 1.1.1 Les eaux intérieures
- 1.1.2 La mer territoriale
- 1.1.3 La zone contiguë
- 1.1.4 La zone économique exclusive
- 1.1.5 Le plateau continental
- 1.1.6 La haute mer
- 1.1.6 Les fonds marins

2 – LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MARINE

- 2.1 Régime de la recherche scientifique dans la mer territoriale
- 2.2 Régime de la recherche scientifique dans la zone économique exclusive et le plateau continental

3 – LA PRESERVATION DU MILIEU MARIN

3.1 LA PREVENTION DE LA POLLUTION

- 3.1.1 La pollution volontaire
- 3.1.2 La pollution accidentelle